

AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION PP-055

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante :

Résolution PP-055 afin de permettre certains usages dérogatoires au bâtiment situé au 6500, boulevard Henri-Bourassa, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

Mme Anne-Sophie Bergeron Secrétaire d'arrondissement substitut Le 13 avril 2023